



CONVOCATION

Assemblée Générale extraordinaire

et Assemblée Générale ordinaire
(suite à AG extraordinaire)

de *La GIGUILLETTE*

Lundi 21 octobre 2024 à 20h

Salle Morel-Anjot 7 rue de la Providence à Annecy 74000

ORDRE DU JOUR de l' AG extraordinaire :

- Approbation des statuts révisés
- Présentation du règlement intérieur

ORDRE DU JOUR de l' AG ordinaire, qui clôture la saison 2023 -2024 :

- Bilan moral,
- Bilan financier,
- Projets,
- Elections,
- Questions diverses.

Si vous ne pouvez pas venir, vous pouvez transmettre votre pouvoir joint ci-dessous, (en y faisant figurer le nom de la personne à qui vous donnez procuration) soit à un adhérent de votre choix présent à l'assemblée, soit l'envoyer par la poste ou par mail :

La Gigouillette,
2281 route de Bévillard Les Ollières 74370 Fillière
lagigouillette74@gmail.com

Adhésion 2024-2025 nécessaire pour le vote (à prendre à l'entrée ou au bal à Sâles d'octobre, ou par bulletin ou Hello asso sur le site [LA GIGUILLETTE | Musiques et danses traditionnelles dans la région d'Annecy](https://www.lagigouillette.com)

Rappel des statuts: 4 procurations au maximum par adhérent .

Les Ollières, le 4 octobre 2024

Pour le bureau,
Claire Fillard, présidente de la Gigouillette



BON POUR POUVOIR

pour

l'Assemblée Générale extraordinaire

et Assemblée Générale ordinaire
(suite à AG extraordinaire)

de *La GIGUILLETTE*

Lundi 21 octobre 2024 à 20h

Je soussigné(e)

membre de la Gigouillette donne pouvoir à

.....

pour me représenter et délibérer en mon nom

à l'Assemblée générale extraordinaire de la Gigouillette,

et à l'Assemblée générale ordinaire de la Gigouillette,

qui auront lieu lundi 21 octobre 2024 à 20h.

Fait àle

Signature (précédée de la mention Bon pour pouvoir)